

# "Info-Flash" le PMEDP ... en action ...



## Bienvenue au PMEDP Info-Flash

Ce moyen de communication est distribué mensuellement à travers Internet aux Unités de Coordination Nationale, aux Représentations de la FAO, à DFID, au Département des Pêches de la FAO et aux personnes intéressées par les activités du PMEDP.

L'objectif premier du **PMEDP Info-Flash** est de mettre à la disposition des 25 pays participants des informations factuelles sur le Programme.

N'hésitez pas à contacter le PMEDP pour nous informer d'événements qui ont lieu dans votre pays

La reproduction et la distribution de ce document – sous forme électronique ou sur support papier – sont encouragées.

[Pour contacter le  
PMEDP par Internet](#)



protéger les ressources halieutiques du barrage. Les discussions qui se sont déroulées dans la langue locale (Haoussa), et dont la facilitation était assurée par cinq personnes ressources, portaient sur la faune aquatique et la conservation de la flore, la réglementation en matière de pêche, les changements sociaux et environnementaux, les pratiques et le développement de la pêche, l'approche participative et les pratiques de pêche responsable.

Les sessions de travail ont pris fin avec les recommandations de: (i) mettre en place une équipe de surveillance pour assurer le suivi et le contrôle des activités de pêche sur le barrage en vue de réduire les mauvaises pratiques; (ii) réglementer le maillage des filets de pêche en vue de protéger les juvéniles, et (iii) mettre en place un comité de recouvrement des prêts pour faciliter le remboursement des prêts accordés aux membres.

Des outils de sensibilisation tels qu'affiches, auto-collants et brochures visant à décourager les mauvaises méthodes de pêche ont été produits et diffusés largement dans les communautés. La formulation d'un projet communautaire est en cours et des activités ont été identifiées en vue de mettre en place une équipe de suivi, de contrôle et de surveillance; ainsi qu'un comité de recouvrement des prêts.

### Sao Tome et Principe

La communauté de pêche d'Angolares qui bénéficie de l'aide du Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche (PMEDP) à travers un projet communautaire, a reçu un appui complémentaire du programme d'alphabétisation fonctionnelle du ministère de l'éducation. Ainsi, quatre-vingt-huit (88) membres de la communauté ont été effectivement formés et la décision a été prise de proroger la durée du programme au-delà des 8 mois prévus, ceci pour permettre à plus de pêcheurs de bénéficier de ce programme. De plus, l'ONG Marapa (*Mar Ambiente e Pesca Artesanal*) et le projet communautaire ont entamé la construction de deux séchoirs solaires pour la transformation de poissons destinés à la vente dans les communautés voisines.

### Mauritanie

Le ministère des pêches et de l'économie maritime (MPEM) et l'association professionnelle pour la promotion de la pêche artisanale et du crédit maritime mutuel mauritanien ont organisé un séminaire national sur la gestion des pêches à Nouadhibou du 16 au 19 février 2002. Une centaine de participants, y compris des professionnels de la pêche, des représentants des communautés de pêche et des décideurs ont pris part à ce séminaire. Parmi les participants, il y avait également des représentants des institutions de recherche et de surveillance venus des pays limitrophes, des partenaires au développement et des organisations internationales. L'atelier s'est

Numéro 16 ~ Février 2002

focalisé sur les moyens permettant d'assurer la durabilité des ressources halieutiques à travers des politiques et des systèmes de gestion appropriés. Le séminaire était coparrainé par l'Agence Française de Développement (AFD), le MPEM et la Fédération Nationale des Pêcheurs.

### Nigéria

L'UCN du Nigéria a organisé récemment un atelier de formation sur la gestion des ressources pour 200 membres de coopératives de pêcheurs et des représentants des collectivités locales qui sont situées autour du barrage de Tiga (gouvernement de l'Etat fédéré de Kano) dans le nord du Nigéria. L'objectif de l'atelier était de sensibiliser les participants sur les raisons qui entraînent le déclin continu de la productivité du barrage de Tiga, la disparition de certaines espèces de poissons du lac, et la nécessité de



Des membres de l'UCN-Nigeria en discussion avec des Chefs traditionnels dans une communauté du nord du Nigéria.

### Union Européenne et Afrique de l'Ouest

La Direction Générale du Développement de l'Union européenne est en train d'étudier la contribution de la pêche à la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest. Pour faciliter les discussions du groupe de travail créé à cet effet, le PMEDP a fait appel au «*Centre for the Economics and Management of Aquatic Resources*» (CEMARE) du Royaume Uni pour préparer un document de travail sur les principales questions de développement liées à la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest.

En étroite collaboration avec l'équipe de l'USR, le CEMARE a produit une communication qui a: (i) passé en revue et analysé les documents significatifs pour faire ressortir l'impact des politiques antérieures et actuelles sur les moyens d'existence des communautés de pêche artisanale, (ii) passé en revue l'état général et les grandes tendances dans la sous-région, (iii) identifié les activités prioritaires à mettre en œuvre. Le document de travail a été discuté au séminaire régional qui a eu lieu à Dakar du 14 au 15 février 2002. La réunion a identifié les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces du secteur des pêches dans la région. Les résultats de cette rencontre seront discutés par le groupe de travail à Bruxelles le 06 mars 2002.

## FLASH NEWS

### Burkina Faso, Mali, Côte d'Ivoire et Ghana pour la mise en œuvre du premier projet pilote du PMEDP

□ Le Burkina Faso a abrité à Ouagadougou du 04 au 05 février 2002 l'atelier des coordinateurs nationaux du PMEDP sur le processus d'élaboration des projets pilotes. La facilitation était assurée par le consultant P. Pelletier. L'objectif de l'atelier était de s'accorder sur une méthodologie pour la sélection des pays qui participeront aux projets pilotes du PMEDP et de discuter certains aspects de leur mise en œuvre. Le premier projet pilote «*Développement politique et institutionnel pour la co-gestion des moyens d'existence dans la pêche continentale*», identifié à la réunion des Coordonnateurs Nationaux et approuvé par le Comité Directeur du PMEDP, a servi d'exemple.

Une délégation de l'USR comprenant le chef d'équipe, B. Horemans, le responsable de la planification, C. Breuil, le



Un membre d'une association de transformatrices de poisson à Ouagadougou souhaite la bienvenue à l'équipe du PMEDP et de l'UCN.

responsable des ressources aquatiques, J-C Njock, les chargés de projets, K. Holvoet et F. Turay ont pris part à cette réunion.

Sur la base de critères et d'une méthodologie de sélection prédéterminés, le Burkina Faso, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont été sélectionnés par l'ensemble des pays pour participer au premier projet pilote. Une réunion de planification à laquelle seront conviés les acteurs et les bénéficiaires des quatre pays impliqués dans le premier projet pilote est prévue à Cotonou (Bénin) du 11 au 15 mars 2002 ; au cours de cette réunion seront élaborés le cadre logique du projet pilote ainsi que les termes de référence de l'équipe de formulation.

□ Après l'atelier, les UCN du Burkina Faso et du Ghana ont organisé une série de visites pour R. Coutts, Coordinateur du PMEDP pour lui faire visiter les projets communautaires en cours à Boalin, Sandogo, Moree et Katech ainsi que les sites proposés pour la mise en œuvre du projet pilote sur les lacs de Kompienga, Bagre et Volta. Des réunions ont eu lieu avec les ministres de tutelle de chacun des deux pays.

Le chargé des projets, F. Turay, le responsable des ressources aquatiques, J-C Njock et H. Zerbo et Kaboré, de l'UCN-Burkina Faso l'ont accompagné lors des visites de terrain au Burkina Faso. A. Bortey et D. Yeboah, de l'UCN-Ghana ont mené les visites au Ghana. Des réunions ont également eu lieu avec le Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique. A. Jallow, responsable de la planification des pêches s'est occupé de l'organisation de la visite.

### Ouganda

R Coutts, coordinateur du PMEDP et N. Macpherson, conseiller principal en ressources aquatiques et halieutiques ont effectué une visite au Projet Intégré de Gestion des Lacs (DFID – Gouvernement de l'Ouganda) pour prendre connaissance et discuter des activités de co-gestion des pêches en cours d'exécution sur les lacs George et Kyoga, dans un contexte de décentralisation entreprise. Ce processus entrepris sous la tutelle conjointe du Ministère chargé des collectivités locales et du Département des pêches a un rapport très étroit avec le premier projet pilote du PMEDP.

### Gabon et Guinée Equatoriale

Le Gabon et la Guinée Equatoriale ont reçu la visite de F. Turay du 12 au 23 février 2002. Il a assisté l'UCN dans la formulation du premier projet communautaire, conformément aux directives du PMEDP et a fourni des indications sur la manière d'établir des partenariats. En Guinée Equatoriale, il a aidé l'UCN (nouvellement restructurée) à renforcer ses capacités en planification d'activités de pêche et ses relations avec d'autres partenaires-clé.

### Sénégal

Le Sénégal a abrité à Dakar du 14 au 15 février 2002 la réunion sur «les problématiques de développement et d'aménagement de la pêche et leurs impacts sur les moyens d'existence durables des communautés ouest-africaines». Ont participé à cette réunion les délégations de l'Union européenne (UE), du siège de la FAO, de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSR), de l'Union Economique et Monétaire ouest-africaine (UEMOA), le Comité Régional des Pêches de la Golfe de Guinée (COREP) et des représentants des coordinateurs nationaux du PMEDP (K. Kaboré du Burkina Faso, représentant les pays sans littoral, E. Bagamboula du Congo, représentant les pays de la zone méridionale, A. Konan de la Côte d'Ivoire, représentant la zone centrale, et M. Thiam du Sénégal, représentant les pays de la zone septentrionale). L'USR a joué un rôle décisif dans la planification de la réunion; le chef

d'équipe, B. Horemans, le responsable de la planification, C. Breuil et le responsable du suivi, M. Kébé ont apporté leur concours.

### Congo

J-C Nguigui, consultant régional spécialiste en diagnostic participatif et en analyse des moyens d'existence a été recruté pour identifier un mécanisme en vue d'impliquer les communautés dans la conservation des ressources naturelles du parc national Conkouati-Douli, situé à environ 200 km de Pointe-Noire (Congo). En étroite collaboration avec le responsable des ressources aquatiques de l'USR et l'UCN, le consultant devra: (i) analyser les politiques en matière de pêche et de sylviculture ainsi que les autres instruments connexes avec une attention particulière à la réserve de Conkouati; (ii) assister l'UCN du Congo à réaliser un diagnostic participatif par la MARP/AMED en vue d'identifier un projet communautaire visant à diversifier les activités des communautés de pêche; (iii) identifier des activités pour améliorer la participation des associations et groupes professionnels de pêcheurs.

### Niger

Le Niger a reçu la visite de la chargée des projets de l'USR, K. Holvoet du 17 au 23 février 2002 pour se familiariser avec les activités de trois communautés. A Tabalak, K. Holvoet et le responsable du suivi de l'UCN, H. Talatou ont passé en revue la requête pour un projet communautaire. Ils ont analysé le contexte institutionnel, exploré les stratégies pour la mise en place d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle et ont identifié des activités pour renforcer le système de crédit et d'épargne. Pour s'assurer que la communauté de Tabalak bénéficie de l'expérience et des enseignements tirés du projet communautaire de Tafouka, il est envisagé que la communauté de pêche de Tabalak se rende à Tafouka.

La chargée des projets a également tenu une réunion avec les mareyeuses de Niamey et a visité quelques ONG ayant une expérience probante en alphabétisation fonctionnelle (VIE) et en micro-crédit (KOKARI, ANN).